



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 MARS 2025

L'assemblée générale annuelle ordinaire est ouverte par le Président, Jean-Luc Dogon, à 18 heures. Monsieur Marolleau, président de l'Agglo 2B et maire de Mauléon est excusé, représenté par Madame Reveau, maire de Combrand, conseillère communautaire. Madame Barbot, maire-déléguée de Rorthais, est également excusée représentée par Monsieur Damien Simonneau, adjoint. Le député Fievet et le sénateur Mouiller n'ont pas répondu à l'invitation qui leur a été faite.

La fiche de présence jointe mentionne les noms des membres présents (25) et des membres représentés qui ont donné un pouvoir régulier (16). Le quorum est atteint (41 présents ou représentés / 61 membres).

L'assemblée générale se déroule conformément à l'ordre du jour, qui a été adressé aux membres avec leur convocation également jointe au présent.

RAPPORT MORAL

Le rapport moral présenté par le président, Jean-Luc Dogon, est joint au présent. Il n'y a pas lieu de le reprendre in extenso dans le présent compte-rendu.

Quelques observations cependant : les journées « crêpes » et « portes ouvertes » ont eu peu de succès en raison d'une météo défavorable. En revanche, nous avons reçu de nombreux visiteurs pour l'accueil des entreprises de Rorthais sur notre plateforme en octobre.

Autre point fort : merci à Charles qui a conçu et aménagé la nouvelle cuisine de notre house-club !

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier est présenté par le trésorier, Guy Maltaverne.

Les tableaux relatifs à la situation bancaire, au grand livre, au compte de résultat, au bilan et aux amortissements sont joints au présent.

Le résultat de l'exercice 2024 est positif de 16.858,02 euros.

Pour 2024, l'exploitation de l'Océanair et du Savannah sont excédentaires : + 22.004,03 euros pour l'avion et + 9.984,62 pour l'ULM. Au total l'exploitation des deux appareils dégage un résultat arrondi de 32.000 euros dont il faut déduire environ 22.500 euros pour la consommation de 10.350 litres de carburant. A noter : l'aéroclub a fait l'acquisition d'une citerne avec volucompteur pour l'approvisionnement en carburant « voiture » des moteurs Rotax du Savannah et des autres appareils basés utilisant ce carburant. L'amortissement progressif de la dépense faite par le club est compris dans le prix de vente fixé.

Au 31.12.2024, nous disposions de 51.244,09 euros en banque. Compte-tenu des comptes-pilotes positifs pour un montant de 9.968,50 euros, notre situation de trésorerie s'établissait donc à 41.275,59 euros (contre 24.417,57 euros au 31.12.2023).

Nous remboursons sans difficulté le prêt pour le kit du Savannah (reste 10.818 euros).

Merci à notre trésorier, Guy, qui consacre beaucoup de temps à la tenue de la comptabilité de notre club.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

POINT SUR L'ENTRETIEN MECANIQUE AVION ET ULM

Pour l'Océanair, après le changement du moteur, réalisé dans les meilleures conditions économiques, l'année 2024 a été principalement marquée par le remplacement des trains principaux d'atterrissement après un atterrissage dur. Comme pour le Savannah, l'entretien courant suivi nous permet de disposer d'un avion et d'un ULM « pleins potentiels » en parfait état mécanique.

L'ensemble des membres de l'aéroclub présents remercient chaleureusement Jean, Félix, et désormais Pierre (Guilbot), pour le Savannah, pour leur engagement, ainsi que les pilotes qui viennent volontiers apporter leur aide... Il est certain que le fait qu'ils assurent l'entretien mécanique des appareils bénévolement et en toute sécurité contribue en tout premier lieu à la réussite de l'aéroclub.

Le démarrage de la construction du Zenair proposé dans le cadre du projet PEGASE du RSA réactive l'animation créée par l'atelier de construction du Savannah. Avec les repas conviviaux pris en commun les mardis midi, cette activité de construction amateur contribue largement à l'ambiance amicale très vivante du club. Ailerons et volets sont en cours d'achèvement pour avancer dans la construction de la voilure dont nous avons reçu le kit. Nous sommes désormais dans l'attente de la régularisation de la convention avec le RSA et de la commande du kit du fuselage pour éviter une interruption dans le projet du fait des délais d'approvisionnement depuis le Canada.

La présentation faite par Jean ainsi que le projet de convention avec le RSA avec nos propositions de modifications sont joints au présent.

POINT SUR L'ACTIVITE AVION ET ULM

Notre instructeur avion, Frédéric Boisard, a présenté le bilan de l'activité avion.

207 heures de vol ont été effectuées avec l'Océanair en 2024, en forte baisse par rapport à 2023 du fait de l'immobilisation de l'appareil à deux reprises pour le changement du moteur et pour le remplacement des trains principaux d'atterrissement mais aussi du fait de conditions météo très défavorables.

116 heures ont été effectuées hors instruction (contre 195 en 2023) et 91 en instruction (contre 144).

13 élèves pilotes sont actuellement en formation. Fred rappelle l'importance de travailler le théorique pour le réussir et poursuivre utilement la formation pratique... Félicitations à Axelle qui a obtenu sa licence en 2024 !

Pour sa part, Jean-Pascal Wipf, a présenté le bilan de l'activité ULM qui est joint au présent.

231 heures de vol ont été effectuées avec le Savannah en 2024, en légère baisse par rapport à 2023 (244). La baisse a été plus sensible en instruction (127 h contre 173 en 2023) mais les heures en double réalisée l'an passé pour la prise en main du Savannah ont permis d'augmenter sensiblement les heures en solo (103 contre 70).

4 élèves ont suivi la formation en continu sur l'année, Félicitations aux 3 qui ont obtenu leur brevet : les deux Sébastien (Pelletier et Rouet) et Luc. 3 emports passagers ont également été délivrés.

Jean-Pascal a renouvelé sa qualification d'instructeur, mais comme il l'avait annoncé, s'il en reste bien sûr un membre actif, il n'est plus l'instructeur ULM attitré au club et ne prend plus de nouvel élève, achevant juste les parcours de formation ou de conversion déjà commencés. « En provenance de Cholet », Gérard Simonet rejoint notre club et va prendre la responsabilité de l'« école ULM ». Il pourra également aider Fred en cas de surbooking de notre « école avion ».

Un grand merci à Jean-Pascal pour sa disponibilité toutes ces dernières années et à Gérard de prendre le relais.

Fred et Jean- Pascal donnent aussi différentes informations relatives à la sécurité des vols avion et ULM.

Ils rappellent que Jean-Pierre Marquis est responsable de la sécurité pour le club.

Leur intervention se poursuit par la présentation commune de Jean-Luc et Fred sur la nouvelle application de la FFA pour les REX. Tous les pilotes avion doivent prendre connaissance de ces nouvelles dispositions pour cette procédure importante pour la prévention des incidents et des accidents. Un article complet sur ce sujet figure dans le dernier numéro d'InfoPilote.

L'ensemble des éléments relatifs aux rapports du BEA avion et ULM et à la nouvelle application FFA sont joints au présent.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ont été élus ou réélus en 2022 et sont à renouveler en 2025 : Richard Bellion, Charles Boury, Pierre Guillaume, Nicolas Loiseau et Jean-Pascal Wipf.

Nicolas ne souhaite pas se représenter.

Richard, Charles, Pierre et Jean-Pascal ont fait acte de candidature pour être renouvelés dans les fonctions d'administrateurs.

Jean-Claude Mitard a également présenté sa candidature.

Il y a donc 5 candidats pour 5 postes à pourvoir. Tous les 5 sont élus à l'unanimité.

Les 15 membres du conseil d'administration pour l'année 2025 sont donc : Richard Bellion, Bruno Bodin (membre de droit pour l'Agglo2B), Frédéric Boisard, Charles Boury, Jean-Luc Dogon, Dominique Ferrière, Pierre Guilbot, Pierre Guillaume, Jean Leclaire, Guy Maltaverne, Jean-Pierre Marquis, Jean-Claude Mitard, Sébastien Pelletier, Pascal Villemonteix et Jean-Pascal Wipf.

Le bureau sera élu à l'occasion de la prochaine réunion du conseil d'administration qui se tiendra le 21 mars 2024.

ACTIVITES 2025

La météo 2024 ne nous a pas permis d'organiser les sorties club que nous envisagions l'an passé. Nous allons nous employer à en organiser cette année. La première aura lieu à la ferme auberge de Rebeyrotte les 17 et 18 mai prochains. Merci à Philippe qui prend en charge l'information sur les sorties prévues et collecte les inscriptions.

Notre traditionnelle journée « crêpes » avait pour particularité de se poursuivre en soirée avec une activité de vol de nuit. Or, le balisage de la piste est désormais HS et ne sera pas remis en état du fait d'un coût trop important pour un usage rare. Nous prévoyons donc une nouvelle activité ouverte aux clubs environnants et au public : un Aéro-BBQ aura lieu le 18 mai.

Du fait d'une modification de la réglementation obéissant la rentabilité du projet de construction d'un hangar à toiture photovoltaïque, l'investisseur privé prêt à initier ce projet y renonce. Reste que nous manquons de place stationnement avion. Nous réorientons le projet pour une extension des deux hangars existants. Nous devons mener les études correspondantes et surtout susciter les mécénats indispensables pour réunir le budget nécessaire. Le dossier est dans les mains de la commission animée par Charles et Dominique.

REMISE DE DIPLÔMES DE MEMBRES BIENFAITEURS

Au regard des services rendus à l'aéro-club, de la fidélité de leur engagement associatif et de leur générosité, André Bénat et Jean-Claude Girardeau se sont vus décernés un diplôme de membre bienfaiteur. Ils ont été chaleureusement applaudis par toute l'assemblée. Une photo de cet instant émouvant est jointe au présent.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée générale ordinaire est close à 19 heures 30. Dont le présent procès-verbal a été établi ensuite et signé par le président et le secrétaire.

Le président,



Le secrétaire,





Rapport moral 2025 Assemblée Générale du 15 mars 2025 COMBRAND.

Bonjour à tous et merci d'être présents ce soir pour notre assemblée générale.

Moment majeur dans la vie d'une association comme la nôtre.

Merci également à ceux qui ont fourni un Pouvoir.

Je vais, comme à l'accoutumée résumer notre année 2024 et évoquer 2025.

Ensuite je laisserai Guy, Jean, Fred et Jean Pascal faire leurs présentations.

A la suite de quoi Fred et moi vous parlerons d'une nouveauté nommée REX FFA.

Retour sur l'année 2024.

Notre traditionnelle journée crêpes s'est bien passée mais avec peu de visiteurs à cause d'une météo compliquée.

42 visiteurs et 5 avions..

Le moteur d'EA a été changé car arrivé en fin de potentiel.

Merci aux mécaniciens guidés par Jean.

Les sorties Club prévues n'ont pas pu se faire à cause de la MTO.

Pour la même raison notre journée Portes Ouvertes de Septembre a reçu peu de visiteurs.

En octobre nous avons accueilli les entreprises de Rorthais sur notre plateforme avec là de très nombreux visiteurs.

Nous avons acheté et remis en état une cuve d'essence permettant d'approvisionner les machines fonctionnant au SP98, celui-ci étant moins cher que l'UL91.

La cuisine du Club House a été repensée et refaite par Charles et quelques autres.

C'est du très beau travail, merci à vous.

Les heures de vol ont fortement diminué cette année sur EA à cause de la MTO et du changement de moteur.

Celles d'AY se sont maintenues à un très bon niveau.

L'année 2025.

Notre projet de Hangar avions, financé en partie par un investisseur dans l'énergie photovoltaïque ne se réalisera pas, la rentabilité de ce genre d'investissement ayant beaucoup diminué.

Nous allons par contre tenter d'en financer un beaucoup plus petit avec l'aide de mécènes, mais bien sur ce n'est pas simple.

La construction de l'avion biplace ZENAIR 650B est commencée sous la direction de Jean et de toute évidence il sera encore mieux construit que le Savannah !

Le balisage de nuit de la piste est inopérant.

Il ne sera pas réparé, le cout étant trop important.

Et de plus il ne sous sert que rarement.

Notre terrain sera bientôt concerné par l'obligation du contact radio et nous sommes toujours dans l'attente de l'attribution d'une fréquence dédiée.

Nous attendons l'arrivée d'un nouvel instructeur ULM, il se fait attendre.. Comme il y a un an si vous entendez parler d'un instructeur disponible, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Par contre pour l'avion nous avons de nombreux élèves y compris des débutants.

Nous organiserons une journée AERO-BBQ le 18 mai prochain avec une présentation du Club au public et des balades aériennes seront proposées.

Comme l'an dernier nous organiserons des Sorties Club y compris pour certaines avec l'ACPC de Cholet.

La première aura lieu les 17 et 18 Juin à la ferme auberge de la Rebeyrotte.

Je vais passer la parole aux suivants mais avant j'aimerais sensibiliser tout le monde sur la nécessité de renouveler régulièrement les membres du Bureau. En effet certains d'entre nous souhaitent passer la main prochainement et de plus c'est très sain pour une association comme la nôtre que les dirigeants changent de temps en temps.

Donc bienvenue aux volontaires..

Merci pour votre attention.

Jean-Luc Dogon
Président de l'Aéroclub du Bocage.

Situation bancaire 2024

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
A Compte Courant	1 619,66 €	1 647,55 €	8 289,38 €	1 454,03 €	11 413,08 €	18 369,92 €	20 209,35 €	3 642,55 €	5 254,10 €	6 523,56 €
B Livret Association	41 425,97 €	43 315,47 €	57 252,80 €	39 752,82 €	33 070,14 €	33 070,14 €	39 137,20 €	15 137,20 €	26 606,17 €	44 720,53 €
C Comptes Pilotes	2 630,13 €	1 474,74 €	2 040,89 €	4 698,95 €	9 607,09 €	8 674,16 €	11 629,03 €	9 888,93 €	7 442,70 €	9 968,5 €
TOTAL (A + B - C)	40 415,50 €	43 488,28 €	63 501,29 €	36 507,90 €	34 876,13 €	42 765,90 €	47 717,52 €	8 890,82 €	24 417,57 €	41 275,59 €

Exercice 2024 : ##### POSITIF

Exercice 2023 : ##### POSITIF

Exercice 2022 : ##### NEGATIF

Hors kit ULM: 3324,16€

Exercice 2021 : 4 951,62 € POSITIF

Exercice 2020 : 7 889,77 € POSITIF

Exercice 2019 : -1631,77 €

Exercice 2018 : -26 993,39 €

Exercice 2017 : 20 013,01 €



Assemblée Générale Ordinaire

Aéroclub du Bocage

Compte-rendu d'entretien aéronefs

Aérodrome de Mauléon Bocage

Samedi 15 mars 2025

Compte-rendu d'entretien

AVION OCÉANAIR TC160, F-PSEA

- Heure totale cellule,	3965
- Heure du moteur,	0219
- Potentiel moteur restant,	1781 (2000 heures)



Suivie de navigabilité,

- Renouvellement CDN,	17 juin 2026 (validité 3 ans)
- Renouvellement LSA,	06 juillet 2026 (validité 5 ans)
- Contrôle intermédiaire du transpondeur,	Avril 2025 (ACB)



Compte-rendu d'entretien

Visite réalisée au cours de l'année,

- Le 09 mars, visite 1 ans
- Le 09 avril, vidange et contrôle moteur
- Le 03 mai, 50 h
- Le 30 juillet, 100 h
- Le 01 octobre, 50h



Compte-rendu d'entretien

Travaux réalisés,

- Montage d'un moteur Lycoming O320 D2A, remanufacturé
- Réfection du coffre à batterie
- Réfection du circuit électrique, coté cloison pare-feu
- Remplacement du câble d'accélérateur
- Remplacement des trains principaux d'atterrissement



Compte-rendu d'entretien

ULM SAVANNAH S 79MQ INDICATIF F-JKAY

- Heure totale cellule,	388 heures
- Heure du moteur,	388 heures
- Heure moteur restante	1612 heures (potentiel 2000 H)

Suivie de navigabilité,

- Validité de la carte jaune,	27 juin 2025 (2 ans)
- Validité LSA	10 mai 2029 (6 ans)





Compte-rendu d'entretien

Visite réalisée au cours de l'année,

- Visite de 50 H, le 26 janvier
- Visite de 100 h, le 26 mars
- Visite de 50 h le 10 juin
- Visite de 100 h le 14 aout
- Visite de 50 h le 26 novembre

Travaux réalisés,

- Réparation carénage de roue
- Installation de pneumatique neuf

Construction d'un avion Zénair CH 650B

- *Réception du kit d'aile*
- *Inventaire des éléments*
- *Mise en œuvre des ailerons*



Construction d'un avion Zénair CH 650B

- Assemblage des volets
- Traitement anti-corrosion
- Un travail d'équipe



Construction d'un avion Zénair CH 650B

- *Volets terminés*
- *Gouvernes de voilure terminées*
- *Préparation des éléments de l'aile droite*





Construction d'un avion Zénair CH 650B





LA MOTIVATION DES PARTICIPANTS EST TOUJOURS AUSSI FORTE

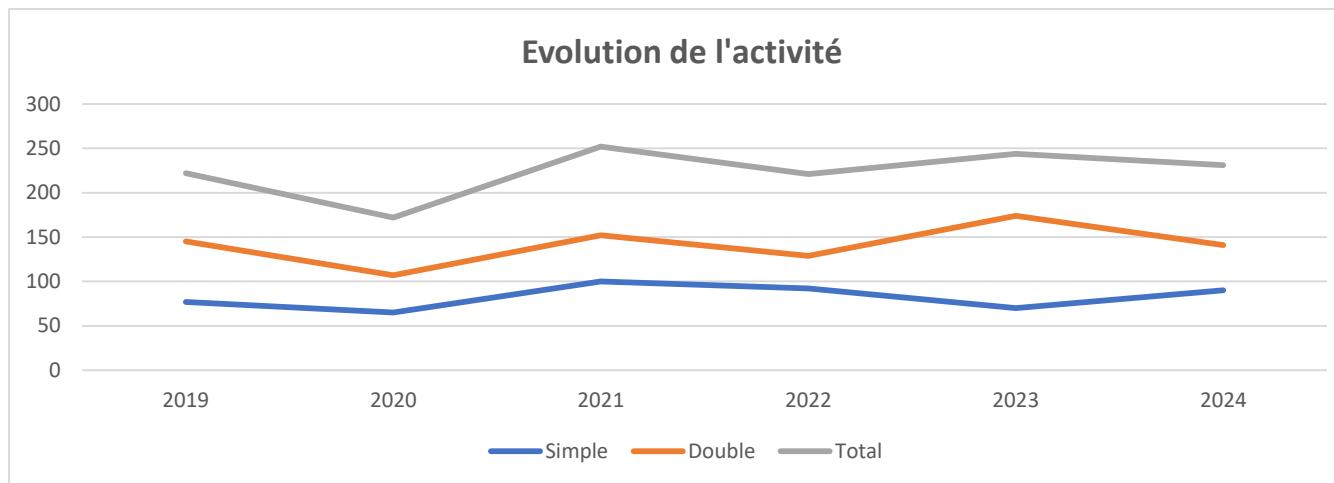
MERCI DE VOTRE ATTENTION

Jean Leclaire, responsable technique

Evolution des heures ulm

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Simple	77	65	100	92	70	90
Double	145	107	152	129	174	141
Total	222	172	252	221	244	231

16 licenciés FFPLUM



Bilan Formation

4 élèves sur l'année

Qualifications obtenues : 3 brevets

3 emports passagers

Assemblée générale du 15 mars 2025



SÉCURITÉ DES VOLIS

- rapport BEA
- REX FFA

RAPPORT BEA

En 2024 :

- 61 rapports concernant des avions de moins de 2,25 t.
- 24 accidents ont eu des conséquences corporelles (16 personnes décédées et 27 blessées)

6 thèmes ressortent plus particulièrement de ces rapports

- conséquences d'ennuis mécaniques
- approches non stabilisées, gestion de l'arrondi
- interruption de l'atterrissement
- pression induite par le contexte du vol ou l'emport de passager, objectif destination
- rôle de l'instructeur
- collisions en vol (autres appareils, obstacles, oiseaux)

Assemblée générale du 15 mars 2025

RAPPORT BEA

conséquences d'ennuis mécaniques

- panne ou diminution de la puissance moteur (notamment pour mauvaise gestion carburant)
- défaillance technique (hors moteur) : commandes, volets, incendie, verrière...



Assemblée générale du 15 mars 2025

RAPPORT BEA

approches non stabilisées, gestion de l'arrondi

vitesse non maîtrisée, plans faibles, rebonds à l'atterrissage

interruption de l'atterrissage

remise de gaz non maîtrisée (remise de puissance trop brusque, effets souffle hélice non contrôlés, variation d'assiette trop brusque ou au contraire inexisteante...)

RAPPORT BEA

pression induite par le contexte du vol ou l'emport de passager, objectif destination

rappels :

- faire demi-tour ou se dérouter avant que les conditions météo ne soient trop mauvaises, voire se poser dans un champ !
- assurance rapatriement comprise dans la licence FFA : inutile de prendre des risques
- à bord VOUS ETES LE CHEF (pas les passagers !)
- "je veux voir ma maison, on tourne autour" (risque de virage engagé)



Assemblée générale du 15 mars 2025

RAPPORT BEA

rôle de l'instructeur

L'INSTRUCTEUR N'EST PAS INFAILLIBLE ! (fatigue, routine, mauvais jugement entraînant des manœuvres inadaptées ou de mauvaises prises de décision)

Vous avez le droit et même le DEVOIR de demander des explications (pourquoi ? comment?) si une manœuvre vous semble inappropriée ou injustifiée.

RAPPORT BEA

collisions en vol (autres appareils, obstacles, oiseaux)

- autres appareils : règle VOIR et EVITER (soyez proactifs, n'attendez pas les instructions du contrôle, du SIV ou de l'AFIS). Les applications sur votre téléphone ou les dispositifs à bord des appareils sont des AIDES et ne doivent pas prendre le pas sur le pilotage de votre trajectoire.
- obstacles : éviter les vols bas, les plans faibles et respecter les seuils décalés
- oiseaux :
 - au décollage, accélérer doucement pour les faire décoller
 - à l'atterrissage, suivant la longueur de piste, décaler si possible le point d'aboutissement. A l'arrondi, poursuivre celui-ci et ne pas remettre les gaz au milieu d'un groupe d'oiseaux.



Assemblée générale du 15 mars 2025

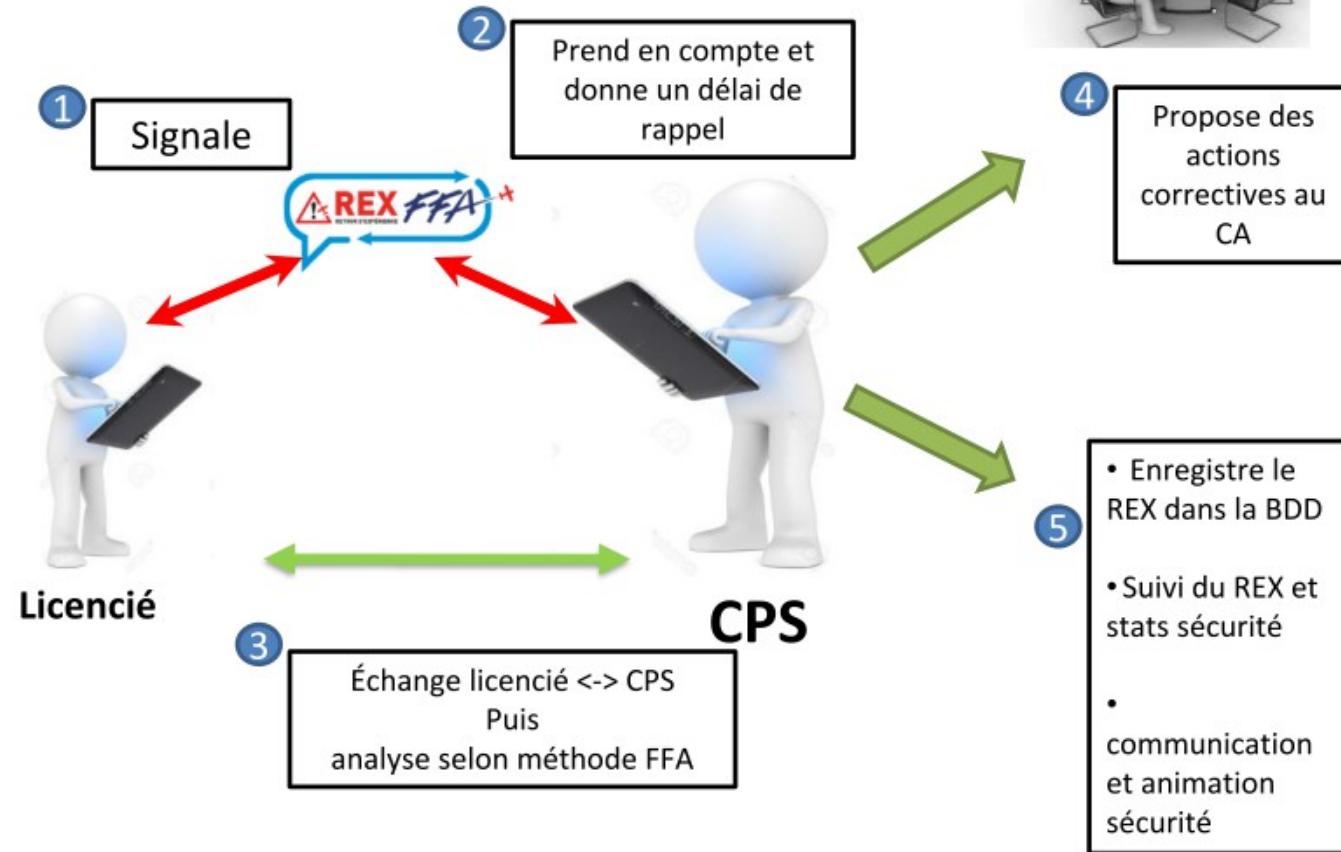
REX FFA

Une application gratuite destinée à permettre aux pilotes de rapporter des événements ayant entraîné ou qui auraient pu entraîner un problème de sécurité.

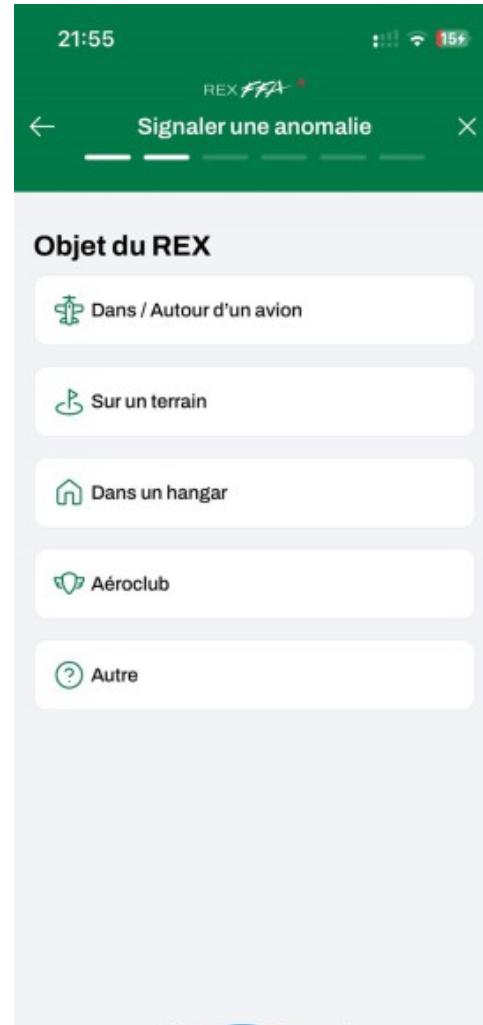
Quelques acronymes :

- CPS : correspondant prévention sécurité
- REX : retour d'expérience
- CRESAG : compte-rendu d'événement de sécurité en aviation générale

Assemblée générale du 15 mars 2025 : REX FFA



Assemblée générale du 15 mars 2025 : REX FFA



Culture de la sécurité.

Culture de l'information

Les acteurs de terrain et les managers ont des connaissances actualisées sur les facteurs techniques, humains, organisationnels et environnementaux, qui déterminent la sécurité.

Culture de flexibilité

Capacité à se reconfigurer pour faire face aux situations urgentes ou à haut risque.

Culture de notification

Climat organisationnel dans lequel les personnes sont préparées à notifier leurs erreurs et les quasi-accidents.

Culture sécurité

Culture d'apprentissage

Volonté et compétence de tirer les conclusions pertinentes face aux informations sur la sécurité et volonté de mettre en œuvre les réformes majeures.

Culture juste

Atmosphère de confiance dans laquelle les personnes sont encouragées (voire récompensées) à reporter les informations essentielles, mais dans laquelle ces personnes ont aussi la même compréhension sur la ligne entre comportements acceptables et inacceptables.

Culture de la sécurité : la culture juste.

Protection

- **protection des personnels qui notifient** : ni l'employeur, ni les autorités administratives ne peuvent prendre de sanctions en se basant sur des informations connues uniquement par des notifications. Idem pour les autres personnes mentionnées dans les comptes rendus.
- **protection des données** : elles sont rendues anonymes et utilisées uniquement pour l'amélioration de la sécurité.

Sanctions possibles

Cette **protection ne s'applique pas** si : manquement délibéré aux règles, méconnaissance caractérisée, sérieuse et grave d'un risque évident et manquement très grave à l'obligation professionnelle de prendre des mesures manifestement requises dans ces circonstances



Assemblée générale du 15 mars 2025

Pour finir :

N'hésitez pas à faire part d'un événement qui a ou aurait pu engager la sécurité, au correspondant prévention sécurité, ou encore au président ou à votre instructeur.

C'est l'analyse de ces événements qui permettra de déterminer des actions pour éviter leur répétition et ainsi améliorer la sécurité de tous.

Sécurité

Ca n'arrive pas qu'aux autres.....

Bilan 2021-2023 de l'accidentologie ulm

- * 23 décès et 8 blessés
- *3 paramoteurs,3 pendulaires, 9 multiaxes,5 autogires et 2 hélicos
- *8 en approche,7 en route,2 au décollage, 2 en manœuvre,
- *11 en local, 6 en voyage,3 en double commande, 2 en vol touristique
dont pertes de contrôle en vol, vols à faible hauteur (15)

Causes identifiées

- *Objectif destination, pression induite par l'emport passager, effet groupe
- *Vols commerciaux
- *Aspects médicaux... principalement liés à l'age
- *Prise de risques ;Manœuvres non nécessaires au vol
- *Identification et analyse des menaces insuffisantes dont conditions météo
- *Aspect service aéronefs: ceinture, parachute, entretien...

Pour info le nouveau décret du 17/2/2025 concernant les vols en ulm apporte une réponse à certaines causes ci-dessus